



Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER DANS LE DOMAINE DE L'ÉCOLOGIE AQUATIQUE, À L'INTERFACE AVEC LES MILIEUX FORESTIERS

CONCOURS 2026-68

Date : 11 août 2026

La recherche dans le domaine des sciences forestières à l'UQAT est en croissance. Les membres professeurs œuvrant dans ce secteur sont rattachés à [l'Institut de recherche sur les forêts](#) (IRF), formé d'une équipe multidisciplinaire de 13 professeures et professeurs travaillant sur un ensemble de thèmes liés à l'écologie et à l'aménagement du territoire forestier. Les laboratoires de recherche ainsi que son personnel technique et professionnel soutiennent le déploiement des projets de recherche multidisciplinaires de l'IRF. Le modèle organisationnel de l'Institut mise sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles, lui permettant d'œuvrer et de se démarquer dans trois secteurs d'activités : formation, recherche et services.

Votre rôle

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir, pour le mois de novembre 2026, un poste de professeure régulière ou professeur régulier dans le domaine de l'écologie aquatique, à l'interface avec les milieux forestiers.

D'une façon générale, les tâches liées au poste, telles que définies par la convention collective des professeures et professeurs de l'UQAT, seront :

- l'enseignement et l'encadrement théorique et pratique d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs;
- la recherche reliée à son domaine d'expertise;
- la participation active au fonctionnement du département, à la gestion académique et aux services à la collectivité.

La personne recherchée doit être capable de développer un programme de recherche centré sur les interactions entre la forêt boréale et les écosystèmes aquatiques. La candidate ou le candidat retenu devra s'intéresser à la résilience, à la santé des écosystèmes aquatiques face aux perturbations naturelles ou anthropiques du bassin versant forestier dans un contexte de changement climatique, ainsi que d'identifier des approches d'aménagement durable considérant les écosystèmes aquatiques dans un contexte forestier aménagé.

L'Institut de recherche sur les forêts se positionnant dans l'étude des écosystèmes forestiers et associés, il est attendu que la programmation de recherche en écologie aquatique puisse s'arrimer au contexte forestier. La position géographique stratégique de l'UQAT implique que la personne candidate sélectionnée se concentre sur l'étude des écosystèmes boréaux, en incluant des questions en écologie hivernale, une saison sous-étudiée mais importante dans la région.

La personne retenue devra développer son programme de recherche en partenariat étroit avec les membres acteurs de l'Abitibi-Témiscamingue (entreprises locales, organismes gouvernementaux de gestion de la faune, industrie forestière, etc.) et être capable de trouver ses propres financements de manière indépendante, par exemple par les sources propres à l'écologie boréale aquatique.

SUIVEZ-NOUS

uqat.ca/faire-carriere/
facebook.com/RecrutementUQAT



Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 7000 étudiants et étudiantes

Plus de 180 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae; une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de la programmation de recherche proposée; deux lettres de recommandation; le diplôme de doctorat; et, sur une base volontaire le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h, le 11 septembre 2026 à :

Direction départementale de l'Institut de recherche sur les forêts

Courriel : irf@uqat.ca

PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER DANS LE DOMAINE DE L'ÉCOLOGIE AQUATIQUE, À L'INTERFACE AVEC LES MILIEUX FORESTIERS

La personne pourrait aussi être appelée à faire de la recherche avec des actrices et acteurs de la région du Nord-du-Québec. La candidate ou le candidat retenu devra également montrer une volonté d'inclure les communautés autochtones dans les recherches effectuées sur le territoire.

La personne recherchée doit démontrer, dans son dossier de candidature, être capable de lancer rapidement une programmation de recherche de façon autonome. La personne retenue devra également avoir la volonté de participer activement à des projets de recherche en équipe à l'échelle régionale, avec les membres de l'IRF et avec les membres du groupe de recherche sur les eaux souterraines (GRES). Elle devra aussi pouvoir mener des recherches aux niveaux national et international.

La personne recherchée devra être apte à œuvrer dans une université en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu. Elle bénéficiera d'un fonds de recherche de 300 000 \$ issu de la contribution de la MRC Abitibi, selon les modalités applicables.

La personne embauchée devra aussi contribuer à l'encadrement de projets de recherche d'étudiantes et d'étudiants inscrits sous sa supervision à la [maîtrise et au doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers](#), programmes de 2^e et 3^e cycles offerts à l'UQAT.

Exigences

- Détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en écologie aquatique ou en écologie forestière avec une expérience de recherche associée aux écosystèmes aquatiques)
- Démontrer sa capacité à proposer, dans les six mois suivant son embauche, un programme de recherche innovateur et de grande qualité portant sur l'interaction entre écosystèmes aquatiques et forestiers boréaux, qui favorisera l'obtention de fonds de recherche auprès d'organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellentes personnes étudiantes de 2^e et 3^e cycles
- Démontrer une aptitude pour le travail d'équipe et un engagement envers le développement de l'Institut de recherche sur les forêts
- Démontrer de l'expérience en termes de collaborations interdisciplinaires et internationales
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit. La candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve de certaines conditions.

Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque personne selon la convention collective en vigueur.	Amos	1 ^{er} novembre 2026